

ANNEXE VII
**RELATIVE AU JAUNE « ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'EFFORT FINANCIER
CONSENTI EN 2018
ET PRÉVU EN 2019 AU TITRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE
L'ENVIRONNEMENT »**

En application des dispositions de l'article 131 de la loi de finances pour 1990 (n° 89-935 du 29 décembre 1989), le Gouvernement est tenu de publier chaque année un état présentant l'ensemble des crédits inscrits dans la loi de finances de l'année en cours et dans le projet de loi de finances en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.

Cet état récapitule également l'ensemble des dépenses des collectivités territoriales et opérateurs au cours de l'année précédente.

A cet effet, vous voudrez bien remplir la fiche de saisie ci-jointe en l'accompagnant de commentaires précisant, pour chaque sous-politique, la nature des actions financées en faveur de l'environnement.

Conditions et dates d'envoi :

Ces éléments seront adressés au plus tard le 27 août 2018 aux correspondants ci-après. Compte tenu du calendrier budgétaire, les montants relatifs aux crédits du PLF 2019 pourront être indicatifs et faire l'objet de rectifications ultérieures, en tout état de cause, avant le 30 août 2018.

*Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer
Ministère du Logement et de l'habitat durable
Secrétariat général
Direction des affaires financières*

Tour Pascal B - 92055 La Défense Cedex

Anne-Marie LE MOGNE Cheffe du bureau de la synthèse budgétaire
01 40 81 64 57

anne-marie.le-mogne@developpement-durable.gouv.fr

Rosaline FOUQUEREAU

rosaline.fouquereau@developpement-durable.gouv.fr

boite fonctionnelle :

bc1.daf.sg@developpement-durable.gouv.fr

Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

	<p>Direction du budget, bureau 4BDD – télédéc 278</p>
--	---

	<p>olivier.dufreix@finances.gouv.fr</p>
--	---

PLAN DE L'ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2018 « ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'EFFORT FINANCIER CONSENTI EN 2017 ET PRÉVU EN 2018 AU TITRE DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT »

Chapitre 1 : L'eau, l'air et le sol

- 1.1 La protection de la ressource en eau
- 1.2 La protection de l'air
- 1.3 La protection des sols
- 1.4 Recherche dans les domaines de l'eau, de l'air et des sols

Chapitre 2 : La biodiversité

- 2.1 La connaissance du patrimoine naturel et de son évolution
- 2.2 Les outils au service de la préservation de la biodiversité
- 2.3 Recherche dans le domaine de la biodiversité

Chapitre 3 : La protection des espaces naturels

- 3.1 La protection des espaces naturels terrestres et des paysages
- 3.2 La protection des espaces maritimes
- 3.3 La protection des zones humides
- 3.4 Recherche dans le domaine de la protection des espaces naturels

Chapitre 4 : La prévention des risques et des déchets

- 4.1 La prévention des risques naturels et hydrauliques
- 4.2 La prévention et la gestion des déchets
- 4.3 La prévention des risques technologiques
- 4.4 La prévention des risques nucléaires
- 4.4 Recherche dans le domaine des risques et des déchets

FICHE DE SAISIE du JAUNE ENVIRONNEMENT 2019

Les dépenses des programmes et des opérateurs sont à ventiler en fonction de leur objet par chapitres et par sous-chapitres. Dupliquer les éléments de la fiche de saisie autant de fois que nécessaire.

Chapitre X : Intitule du chapitre (se référer au plan)

X.X : INTITULE de la section (se référer au plan)

Dépenses budgétaires des programmes

PXXX Nom du programme (initiales du ministère)

Action XXX : Nom de l'action du programme

Crédits exécutés 2017	Crédits LFI 2018	Crédits PLF 2019
XXX en millions d'euros	XXX en millions d'euros	XXX en millions d'euros

Descriptif littéraire détaillé de ce que recouvrent les crédits en termes d'actions conduites par le programme. Il est attendu un développement de 10 à 30 lignes, en fonction de la diversité des actions menées et de leur enjeu dans le domaine de la nature et de l'environnement.

Dépenses des opérateurs

Nom de l'opérateur (PXXX programme de rattachement)

Dépenses exécutées en 2017	Dépenses prévues pour 2018	Dépenses prévues pour 2019
XXX en millions d'euros	XXX en millions d'euros	XXX en millions d'euros

Descriptif littéraire détaillé de ce que recouvrent les dépenses en termes d'actions conduites par l'opérateur. Il est attendu un développement d'environ 10 à 30 lignes, en fonction de la diversité des actions menées et de leur enjeu dans le domaine de la nature et de l'environnement.

Dépenses fiscales

		Chiffrage pour 2017	Chiffrage pour 2018	Chiffrage pour 2019
N° de la dépense fiscale	Intitulé de la dépense fiscale			
N° de la dépense fiscale				